



AUTORITÉ  
DES MARCHÉS FINANCIERS

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

15 juillet 2013

## Guide des mesures de modernisation apportées aux placements collectifs français

Afin d'améliorer la compétitivité des placements collectifs français et saisissant l'opportunité de la transposition en droit français de la directive sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatif (directive AIFM), l'AMF présente sous la forme d'un guide toute une série de mesures de modernisation en faveur de l'attractivité de l'offre commerciale de l'industrie de la gestion française.

 Télécharger le contenu

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

COMMUNIQUÉ AMF

AIFM

17 mars 2021

Position de l'AMF sur la revue de la directive Alternative Investment Fund Managers (AIFM)



POSITIONS UE DE L'AMF

GESTION D'ACTIFS

17 mars 2021

Les préconisations de l'AMF pour la prochaine révision de la directive AIFM



ACTUALITÉ

GESTION D'ACTIFS

25 septembre 2020

Scénarios de simulations de crise de liquidité dans les fonds OPCVM et FIA : l'AMF se conforme aux orientations de l'ESMA



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02